

FRANÇAIS 278

2009

Évaluation

- L'évaluation de votre travail est faite de façon continue au cours de l'année. Le progrès que vous faites est mesuré en fonction de votre capacité d'expression écrite ainsi qu'orale. Cette méthode d'évaluation ne comporte pas d'examens mais des épreuves trimestrielles, des épreuves de classe et des devoirs obligatoires. Il n'existe donc pas d'examens de rattrapage (*second opportunity examination*) ni d'examens spéciaux du décanat (*Dean's examination*). **Crédits : 32.**
- Veuillez noter que les étudiants francophones ne sont pas autorisés à s'inscrire aux cours « undergraduate » en français. Ils peuvent, en revanche, s'inscrire aux cours « post-graduate » à condition d'avoir suivi préalablement une formation appropriée.

Le cours de Français 278 est divisé en **trois unités** : Langue (cours + laboratoire), Littérature et Communication.

Unité	Coefficients : Premier semestre
Langue	20%
Épreuves de langue	15%
Littérature	30%
Communication	20%
Laboratoire de langue	10%
Oral collectif	5%

Unité	Coefficients : Deuxième semestre
Langue	15%
Épreuves de langue	15%
Littérature	40%
Communication	20%
Laboratoire	5%
Oral individuel	5%

PARTICIPATION

Il est indispensable de rester en contact régulier avec la langue française afin de faire des progrès. L'évaluation est basée sur la participation en classe, l'aptitude communicative, les devoirs et les épreuves. **La présence aux cours et la remise des devoirs dans le délai prescrit sont une condition absolue.** Seuls les étudiants qui rempliront cette condition obtiendront une note finale.

1. LANGUE

ÉPREUVES

Il y a **quatre** épreuves officielles et obligatoires au cours de l'année. Si vous ratez une de ces épreuves, vous n'obtiendrez pas de note finale. Autrement dit, même si vous avez une moyenne de plus de 50% vous ne serez pas reçu/e.

24 mars (en classe)

14 mai (Soir)

1 septembre (en classe)

22 octobre (Soir)

Les épreuves de classe sont passées pendant n'importe laquelle des heures de cours **sans que l'épreuve soit nécessairement annoncée d'avance.**

2. LITTERATURE

- Les devoirs écrits comptent **30%** de la note finale du cours au premier semestre **et 40%** au deuxième trimestre.
- L'oral individuel du deuxième semestre comptera **5%** de la note finale.

3. COMMUNICATION

- Les devoirs écrits et oraux comptent **20%** de la note finale du cours.
- L'oral collectif du premier semestre compte **5%** de la note finale.

4. REGLES POUR LA REMISE DES DEVOIRS.

NB LISEZ TRES ATTENTIVEMENT LE REGLEMENT SEPRE SUR LA REMISE DES DEVOIRS

QUE FAIRE SI VOUS AVEZ, MALGRE VOUS, RATE UN COURS.

- Informez-vous auprès de vos camarades de classe quant au travail et aux devoirs que vous avez ratés.
- Rattrapez ce travail/ces devoirs **avant** le cours suivant.
- Il est de **VOTRE** responsabilité de faire photocopier les notes que l'enseignant aurait distribuées pendant le cours.

5. ENSEIGNANTS

- N'hésitez pas à contacter vos enseignants par téléphone ou sur rendez-vous, **pendant leurs heures de consultation.**
Si l'enseignant n'est pas disponible, veuillez nous contacter par **courriel (e-mail)** et ne pas déranger la secrétaire.

Nom	Adresse courriel	Téléphone	Bureau
Eric Levéel (coordinateur – 1 ^{er} semestre)	eleveel@sun.ac.za	808-2032	544
Catherine du Toit (coordinatrice deuxième semestre)	cdt@sun.ac.za	808-2063	541
Prof. E. White	mflvisitor@sun.ac.za	808-2133	549
Johanna Steyn	jets@sun.ac.za	808-2062	543
Marietjie Fouché	13442589@sun.ac.za	808-2133	556
Marie-Anne Staebler	majha@iafrica.com	886-4368	556
Emilie Mennevret	mffrench@sun.ac.za	808-2133	556